

Arnouville

express

LA LETTRE // FÉVRIER 2017 // n° 339 // www.arnouville95.fr

édito

Madame, Monsieur,
Chers Arnouillois,

Février marque la reprise de nos échanges directs avec le lancement des six réunions

de quartier. Je vous attends nombreux le 25 février au Vieux Pays pour venir discuter des projets et investissements prévus pour l'amélioration de votre cadre de vie et le développement de ce secteur.

Vaste chantier du quartier, la réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie est un projet qui me tient particulièrement à cœur. Nous devons redonner vie à cet ensemble en le rénovant dans le respect du patrimoine architectural d'Arnouville, et en lui donnant de nouvelles fonctions au service des habitants.

Ces rencontres de terrain sont également l'occasion de parler plus globalement de notre commune; vos élus et moi-même ne manquerons pas de répondre à vos questions sur les sujets qui vous intéressent ayant trait à votre ville.

Je ne cesse de répéter qu'Arnouville est une commune dynamique, pleine de vie et de projets que nous devons mettre en avant et relayer auprès des habitants. Venir à votre rencontre est pour moi l'occasion de vous informer, mais également de vous démontrer, s'il en est encore besoin, que vos élus et moi-même mettons toute notre énergie au développement de la commune.

Mais cette démarche volontaire doit être l'affaire de chacun, et il n'est jamais vain de rappeler qu'un socle commun se construit sur le partage de valeurs citoyennes communes.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

ÉTAT CIVIL

Du nouveau pour les CNI

À compter du 22 février, la mairie d'Arnouville ne délivrera plus de cartes nationales d'identité. En effet, en vue de simplifier les démarches à l'usager, un **téléservice de «Pré-demande de CNI»** sera à cette date disponible en ligne sur le site service-public.fr, pour une première demande comme pour un renouvellement.

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

Pour utiliser ce téléservice, il suffit de créer votre compte puis de remplir le formulaire de pré-demande de CNI. À l'issue de cette opération, vous recevrez un mail de confirmation, et un numéro de pré-demande vous est attribué. Il vous faut ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée de borne(s) biométrique(s) pour finaliser l'opération avec les pièces justificatives requises. La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives, et recueillera vos empreintes via la borne. Un numéro de suivi vous sera alors remis, vous permettant de suivre directement en ligne, l'avancement de la production de votre CNI.

L'ESSENTIEL

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES

Les services municipaux ont reçu plusieurs remontées de riverains à la suite de démarchages divers à leur domicile. Nous vous informons que la commune n'a mandaté aucun organisme privé pour du porte-à-porte auprès des Arnouillois. Pour rappel, les sociétés de fourniture d'énergie sont interdites de démarchage à domicile sur le territoire de la commune. Les habitants qui s'estimeraient victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives, ou encore d'usurpation d'identité de la part de démarcheurs, sont invités à prendre contact avec la mairie.

Retrouvez ici la liste des mairies équipées du département : www.val-doise.gouv.fr

📞 Renseignements : 01 30 11 16 16



MARCHÉ DE LA GARE

Après plus de 40 ans au service des Arnouillois, la Boucherie Christian du marché de la gare a trouvé reprenneur. L'activité boucherie, charcuterie, traiteur restera en place et vous aurez le plaisir de continuer à côtoyer votre boucher préféré qui a prévu d'accompagner Sabrina (la repreneuse) pendant une année encore. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur les professionnels de notre marché qui ne demandent qu'à profiter de la future rénovation du pôle gare afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.



EN BREF

CCAS : L'AIDE À DOMICILE

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une des principales missions du CCAS. Dans ce but, deux types de services d'aide à domicile existent pour vous accompagner :

Les aides ménagères vous apportent un soutien dans l'accomplissement des tâches domestiques. Elles interviennent auprès des retraités, des bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes handicapées.

Les auxiliaires de vie aident au quotidien les personnes bénéficiaires de l'APA dans l'accomplissement des actes de la vie courante. Elles interviennent pour les soins d'hygiène, l'habillage, l'aide au lever, au coucher et au repas. Elles apportent également un soutien moral, préservent l'autonomie et contribuent à rompre l'isolement de la personne âgée.

📞 Renseignements : 01 34 45 97 02

AIDE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'assurance maladie peut vous aider à financer votre complémentaire santé. L'aide au paiement d'une complémentaire concerne les personnes dont les ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond de la CMU complémentaire (+ 35 %). Pour savoir si vous pouvez prétendre à cette aide, vous pouvez :

- Consulter le site www.info-acs.fr
- Appeler le 0 811 365 364
- Rencontrer un conseiller dans l'une des agences d'accueil de l'Assurance maladie.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2017 concernant les enfants nés en 2011 et autres niveaux, s'effectuent auprès du service éducation du **1^{er} au 23 mars** :

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 18h45
- Les vendredis de 9h à 11h30

Originaux à fournir :

- Pièces d'identité des parents
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé de l'enfant

Photocopies à fournir :

- Justificatif de domicile récent au nom des parents de l'enfant (EDF, GDF, Véolia)
- Avis de la taxe d'habitation 2016

📞 Renseignements : 01 30 11 16 50/30

CITOYENNETÉ

Tri et compostage : les bons réflexes...



Ensemble nous trions, recyclons, transformons pour demain...

Depuis janvier, la collecte des déchets recyclables qui a lieu le mardi matin sur la commune, inclut l'ensemble des déchets plastiques. Plus besoin de vous poser la question, vous pouvez désormais ajouter au bac jaune **vos sacs plastiques, emballages, et autres barquettes alimentaires** afin de poursuivre efficacement la démarche de tri visant à diminuer la quantité de déchets à incinérer. Idem pour les capsules café, pensez à ne plus les jeter à la poubelle, mais à les envoyer au tri.

Dans la même optique, n'hésitez plus à franchir le pas du compostage !

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France vous accompagne dans la mise en place de cette démarche volontaire et citoyenne, en fournissant le matériel adapté à vos besoins (composteurs individuels ou collectifs, lombricomposteur), et en vous formant à sa bonne utilisation. Pour toute demande d'information et d'inscription aux sessions de formation : compostage@roissypaysdefrance.fr

📞 Si vous avez une question sur le tri : 0800 321 321 (appel gratuit depuis un poste fixe).

SEMAINE DU COMPOSTAGE

La distribution gratuite de compost par le SIGIDURS se déroule les **17 et 18 mars** sur les déchèteries de Bouqueval et Gonesse, puis les **24 et 25 mars** sur les déchèteries de Louvres et Sarcelles.

Munissez-vous de votre badge d'accès ou des pièces nécessaires à sa création (CNI, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent) afin de récupérer 20 kg maximum de compost en sac par foyer (également proposé en vrac sur les sites de Louvres et Sarcelles).

Vote par procuration : prenez les devants !

L'année 2017 est marquée par deux votes importants : l'élection présidentielle dont les deux tours auront lieu le **23 avril et le 7 mai**, puis quelques semaines plus tard, les élections législatives, les **11 et 18 juin**.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance, ou auprès d'une ambassade ou des autorités consulaires pour les français résidant à l'étranger.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'électeur souhaitant avoir recours à une procuration (*le mandat*) doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes, muni d'un justificatif d'identité (CNI, passeport, permis de conduire). Il doit simplement remplir un formulaire ou sont précisées plusieurs informations concernant la personne qui le représentera

(*le mandataire*) : nom, prénom(s), adresse et date de naissance. La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour parvenir en mairie au plus tard la veille du scrutin.

CAS PARTICULIERS

Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se rende à votre domicile pour établir la procuration. La demande doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

📄 **Formulaire téléchargeable sur le site www.service-public.fr**



Handball au COSEC

À l'occasion de la finale du 25^e championnat du monde de handball qui a eu lieu le 29 janvier dernier, le club de la commune (HBC Arnouville Gonesse) a organisé, avec le soutien de la municipalité, une retransmission sur grand écran au gymnase Auguste Delaune. Vous avez été nombreux à supporter *Les Experts* en compagnie du maire, Pascal Doll, et de Joël Delcambre, adjoint à la jeunesse et au sport. Une retransmission conviviale sous haute tension jusqu'au coup de sifflet final libérateur marquant le 6^e titre de champion du monde de l'équipe de France de hand !



Lumières d'Orient



Amoureux de la musique classique, ce concert est fait pour vous ! Nous vous attendons nombreux le **vendredi 31 mars**, à 20h30 à l'Espace Charles Aznavour, pour venir écouter l'Orchestre symphonique de Sarcelles. Sous la direction de Pierre Deville, les musiciens vous proposent un voyage à la découverte de l'univers du compositeur Alexandre Spendiarian, considéré comme le père de la musique classique arménienne. D'autres compositeurs seront à l'honneur tels que Mel Bonis ou Serge Rachmaninov avec son célèbre concerto n°2.

TARIF ADULTE : 14 €

📞 Réservations : 01 34 45 97 19

Musicales 2017

L'Association du Piano Retrouvé aux Musicales d'Arnouville vous propose un concert à l'Église Saint Denys (rond-point de la Victoire) le **samedi 25 mars** à 20h30. Le duo d'artistes composé par Isabelle Lagors à la harpe et Christian Ott au piano, vous emmènera dans un « Voyage musical à travers le XIX^e et le XX^e siècle ».

TARIF PLEIN : 12 €

📞 Rens. et Réservations : 06 27 62 58 22
lepianoretrouve@gmail.com



Devoir de mémoire



Les associations d'anciens combattants commémorent le 73^e anniversaire du sacrifice de Missak Manouchian et de ses compagnons, le **samedi 25 février** à 15h. Nous vous donnons rendez-vous à la stèle située à l'angle des rues Jean Jaurès et Missak Manouchian.

Le 55^e anniversaire du Cessez le feu en Algérie et de la fin des combats en Afrique du Nord aura lieu, quant à lui, le **dimanche 19 mars** à 9h30. Le rassemblement s'effectue au niveau de la stèle du 19 mars 1962.

RÉVISIONS BAC

Comme tous les ans, un stage de révision est proposé par la municipalité, aux lycéens de terminales S et ES qui souhaitent mettre l'accent sur les matières scientifiques dans la dernière ligne droite avant le bac. Cette année, le coaching d'Emmanuel aura lieu du 3 au 7 avril à Trait d'Union. Venez nombreux !

📞 Renseignements et inscriptions : 01 30 11 17 21

JUMELAGE

La ville de Miltenberg propose un job d'été à l'Office du tourisme de la ville. Nous recherchons donc un ou une étudiant(e) parlant bien allemand pour un séjour d'un mois à Miltenberg. L'occasion d'engranger une belle expérience professionnelle et d'allier l'utile à l'agréable sur la période des vacances !

📞 Renseignements auprès du service culturel : 01 34 45 97 19
lperrot@arnouville95.org



ÉCRIVAIN PUBLIC

Si vous avez besoin d'aide pour écrire un courrier ou remplir un dossier, vous pouvez prendre rendez-vous avec un écrivain public bénévole, qui vous apportera son aide à Trait d'Union, 71 av. Henri Barbusse.

📞 Rens. et prise de RDV auprès de Trait d'Union : 01 30 11 17 21.

CONFÉRENCE

Le Club Rencontre - Artisanat et Loisirs, vous propose une conférence sur le thème « Les jardins de Le Nôtre », le 25 avril prochain à 17h, bâtiment B de l'Hôtel de ville. Ouvert à tous - 5 €

📞 Renseignements auprès de Mme Szlamowicz : 01 34 45 97 16 / 06 14 55 96 94





LES ATELIERS DU BIEN-ÊTRE (ABE)

Tous les mardis soir à l'Envol
Promouvoir la santé par le Shiatsu et le Do in, techniques énergétiques d'origine japonaise.

📞 Renseignements : 06 50 13 08 52



CLUB SOURIRE

📞 Renseignements : les jeudis et vendredis après-midi, bât. B de l'Hôtel de ville

7 MARS // 13h

Spectacle : Les Oiseaux du Paradis - Gagny
Tarif adhérent : 36 €

14 MARS // 10h30

Assemblée Générale - Espace Charles Aznavour

21 MARS // 13h

Opérette : Violettes impériales - Enghien
Tarif adhérent : 41 €

19 AVRIL // 10h

Sortie : Ferme des Autruches - Montmachoux
Tarif adhérent : 38 €

// VOYAGES

Inscriptions jusqu'au 3 mars:

MADÈRE : du 17 au 24 mai - 1 490 €

TYROL : du 5 au 10 juin - 1 100 €

PUY DU FOU : du 5 au 13 septembre
(informations complémentaires à venir)



VIE POLITIQUE

PERMANENCE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élu(e)s du groupe « Socialistes-Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville », sont à votre écoute et vous reçoivent sur RDV au 06 46 09 20 82 ou par mail : grp.ps.ecaa@gmail.com

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception // Agence RDVA

Rédaction et réalisation // Service communication

www.arnouville95.fr

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

// SPECTACLES

CONTES ET LÉGENDES

17 MARS // 20h30

Salon du Château d'Arnouville

Un concert proposé par les élèves et les professeurs des classes de piano du Conservatoire.

📞 Réservations conseillées : 01 34 45 97 12
conservatoirearnouville95@gmail.com

TUTTI TUTTI

18 et 19 AVRIL // 10h15 - 15h

Maison de la Petite enfance

Conte musical par Delphine Noly. Au programme, un pou, une puce, trois chats, cinq oiseaux, et des enfants explorateurs... le tout en rythme et en musique pour les grands et les petits.

Par la compagnie La Tortue

📞 Renseignements : 01 34 45 97 19

NUIT ARMÉNIENNE

22 AVRIL // 16h

Espace Charles Aznavour

Ne manquez pas ce rendez-vous annuel autour de la culture arménienne. Soirée conviviale assurée avec des animations, des jeux...et d'autres surprises !

Entrée gratuite et restauration sur place.

📞 Renseignements : 01 34 45 97 19

// EXPOSITION

LES FABLES DE LA FONTAINE

Mois de la littérature jeunesse

21 FÉVRIER - 18 MARS

Bibliothèque intercommunale

Une exposition proposée par la Galerie Robillard avec les illustrations originales de Martin Jarrie.

📞 Renseignements : 01 39 85 39 96



VIE LOCALE

BIBLIOTHÈQUE

📞 Renseignements : 01 39 85 39 96

PAUSE POUSSETTE

25 FÉVRIER // 10h30

Le rendez-vous des tout-petits !

Les bibliothécaires vous attendent avec une réserve d'histoires et de comptines.

RÉZO

25 FÉVRIER // 15h

Le rendez-vous des z'ados !

Partagez vos coups de cœur ou déceptions du moment : lectures, films, événements,...

MINI-CLIC

4 MARS // 10h30

De 3 à 7 ans

L'univers d'internet à portée de clics pour les plus petits, avec un atelier d'initiation à travers une sélection de jeux éducatifs.

SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

25 MARS // 10h - 19h

Espace Charles Aznavour

Pour sa 9^e édition, le salon «Du livre à l'Affiche» abordera le thème des adaptations de romans, d'albums, de BD, sous forme de pastiches, de parodies, d'histoires détournées... Au programme: ateliers, expositions, spectacles, et bien sûr des rencontres avec des auteurs et notamment Martin Jarrie qui répondra à vos questions.



LES DÉCHETS

ENCOMBRANTS*

Jeudis 23 mars et 27 avril

DÉCHETS SPÉCIAUX

Jeudis 9 mars et 13 avril sur le parking de l'école Anna Fabre, de 16h à 20h.

DÉCHETS VERTS

Mercredis 15 et 29 mars, 12 et 26 avril

* les sortir la veille au soir.